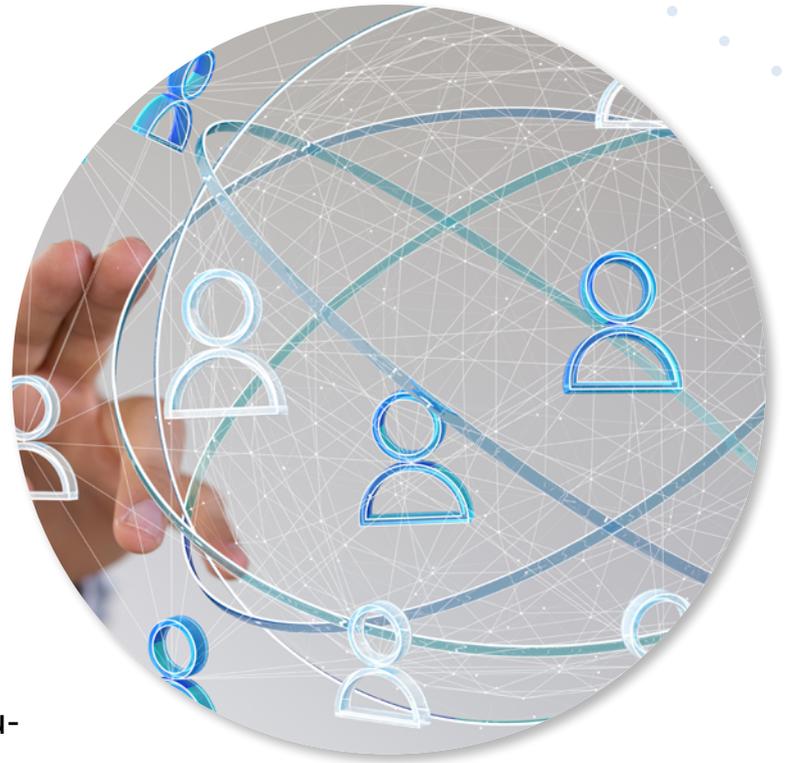


Le second souffle de l'Aframeco

C'est une Association francophone des médecins coordinateurs revitaminée qui a tenu son traditionnel sympo le mois dernier. Se recentrant sur ses membres, elle veut via une série de nouveaux services leur montrer qu'être adhérent, c'est bien plus que de se voir proposer un bulletin de virement et un colloque par an. A partir d'un site remanié, lesté en contenus à l'utilité éprouvée, elle cherche à booster les échanges avec et entre les MCC. Et le sentiment d'appartenance à une communauté, aussi.

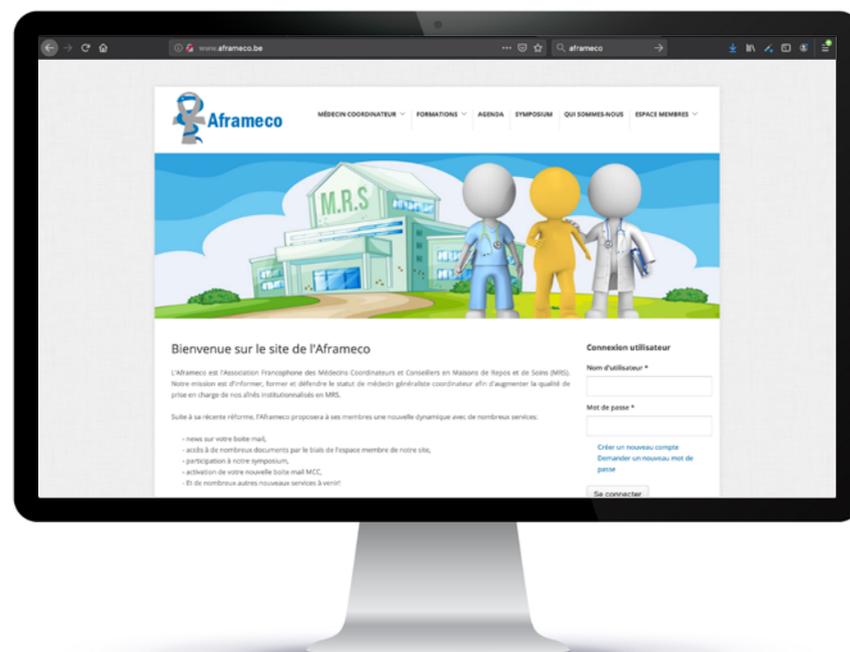


@ J.M.

Le lifting du site participe d'un mouvement plus vaste de redynamisation, impulsé par son président, le Dr Moreau, indique Gianni Maraschiello, webmaster et responsable administratif de l'Aframeco. « *Le but est de fédérer les médecins coordinateurs, de susciter des interactions.* » De bien rappeler, également, tout ce que leur

union professionnelle fait pour eux, quand bien même ils n'en sont pas conscients.

Car si l'Aframeco a toujours abattu son boulot de représentation des MCC et de défense de leurs intérêts, « *peut-être souffrait-elle d'une carence en visibilité au-*



Le mot du président sur ce « recadrage sur l'essentiel »

« L'Aframeco est une asbl non subsidiée, basée sur le bénévolat des médecins généralistes MCC qui la font vivre », situe Jean-François Moreau, président de l'association. « Sa redynamisation était impossible sans la présence d'une aide administrative et nous avons trouvé le collaborateur idéal en la personne de Monsieur Maraschiello. » Et d'ajouter : « le site internet est maintenant un outil que chaque membre peut non seulement consulter et mais aussi enrichir, en nous envoyant des présentations qu'il a réalisées pour le personnel de la ou des MRS dont il est MCC ».

Quel est le prochain objectif de l'association ? « Rencontrer nos instances régionales pour revoir ensemble la direction à prendre pour définir les rôles et missions des MCC ainsi que les modalités pour les honorer [lire également « Ce n'est pas faute d'avoir essayé »]. Le comble serait que nous ne soyons pas consultés malgré nos demandes répétées. L'invitation est lancée... »

près des premiers intéressés », commente le responsable administratif. En fonction depuis quelques mois, il compte bien remédier au déficit de notoriété qui s'était peu à peu creusé en exploitant toutes les possibilités des TIC.

Nouvelle formule enrichie

Le site, on l'a dit, a été remanié. « On a préservé l'architecture existante, mais au niveau des contenus, on est reparti d'une page blanche. » Il y a une partie publique, qui permet à n'importe quel visiteur de se faire une idée de ce qu'est et de ce que fait l'Aframeco. Elle est doublée d'un espace professionnel, protégé par des codes d'accès et réservé exclusivement aux MCC. « On s'est en effet recentré sur ceux-ci. Les autres métiers de soins n'auront plus de logins. Bien sûr, un MCC

reste libre de 'confier' ses codes à un collaborateur de sa MRS, par exemple, le temps qu'il consulte un document précis utile à sa discipline. »

« Dans l'espace MCC, on a compilé toute une collection de documents que possédaient les membres du CA, et qui peuvent s'avérer utiles à l'exercice de la fonction de médecin coordinateur. Cela va de recommandations de bonne pratique à des outils d'évaluation, en passant par des supports d'exposés. Ils sont classés, pour plus de facilité. Ils portent sur des pathologies, registres et points d'actions du MCC comme les chutes, la gestion de la canicule ou les approches non médicamenteuses, par exemple. » La possibilité pour les membres d'apporter du contenu à partager avec leurs pairs a également été prévue.

Une rubrique who's who

Le site revu et corrigé possède aussi son annuaire, aujourd'hui riche d'une centaine de noms de membres. On y accède au départ de l'espace réservé. « Chaque MCC qui s'inscrit peut compléter une fiche signalétique, avec ses coordonnées et quelques détails sur la ou les MRS où il exerce - direction, site web, téléphone... », développe Gianni Maraschiello. Un outil qui permettra assurément aux adhérents de mieux se « situer » les uns les autres et de prendre facilement contact.

Gianni Maraschiello s'est aussi attelé à l'élaboration d'une mailing list solide, dit-il. Elle permettra de prendre la température des troupes sur tel ou tel point d'attention, par le biais de sondages. Elle servira aussi à expédier des news dans les boîtes mail des membres de l'Aframeco. Celles-ci contiendront des actualités, des opinions ou témoignages de MCC, des annonces de manifestations, des dates de formations...

Indolore pour le portefeuille

L'Aframeco l'épingle au passage : ces diverses améliorations ne seront pas répercutées sur les MCC via un relèvement de cotisations. « Dans l'esprit de certains, l'association, c'était juste un sympo, et puis 'au revoir, à l'année prochaine'. On souhaitait donner du sens au fait d'être membre, en faire plus pour le même prix. »

Les services ne s'arrêteront pas à ce qui précède. Dans le pipeline : l'activation, pour chaque médecin cotisant, d'une adresse mail personnelle en @aframeco.be. « Avec une redirection vers sa boîte mail 'normale'. » @

« Ce n'est pas faute d'avoir essayé »

L'Aframeco se fait le porte-parole des MCC, défend leurs intérêts et leurs conditions de travail.

Dans ce cadre, elle a concocté il y a quelques mois une note où elle exprime sa vision de ce que devrait être la fonction des MCC. Le document a été conçu en bonne intelligence avec le syndicat médical GBO et l'organe coupole des cercles de généralistes wallons, la FAGw.

Ces derniers mois, l'association a multiplié les tentatives pour présenter cette vision à la ministre Greoli – ou à tout le moins, à sa garde rapprochée. Ce n'est pas faute d'avoir essayé, nous assure-t-elle, mais, hélas, de report en report, l'occasion ne lui aura pas été donnée de sensibiliser le cabinet avant la date butoir du 26 mai.

L'Aframeco promet qu'elle grattera à la porte du prochain exécutif, dès qu'il se sera installé.

CONCOURS DE JUIN - A table !



vie@home, pour son concours du mois, avait misé sur une valeur sûre : un délicieux dîner à deux, grâce à un Bongo « Rendez-vous gourmand » d'une valeur de 35 euros. Dans la sélection de restaurants proposés, il y en a pour toutes les papilles. Tant les inconditionnels de la cuisine bien de chez nous que les explorateurs d'autres saveurs allaient être comblés – avec par exemple des adresses servant du thai, de l'indien, du marocain...

Qui l'a emporté ?

Il fallait, pour résoudre la question du mois, opter pour la réponse B/. Comme les centres d'accueil de jour sont englobés dans le cadre légal des MR(S), le relèvement de l'âge minimum d'entrée tel que prévu dans la réforme récemment approuvée en Wallonie les concernera également. Il s'agit d'un relèvement de 60 à 70 ans.

Katty Loncke, qui dirige la MRS L'Abbaye, à Kain, a vu juste. Elle pourra bientôt s'attabler dans l'un des 200 restaurants participants. Bon appétit !

OPINION

Vers une désinstitutionnalisation large et positive ?

Nous les avons pour la plupart interviewé(e)s au gré de l'une ou l'autre thématique couverte par *vie@home*. Aujourd'hui, ils prennent la plume pour en appeler à bousculer les représentations héritées du passé et créer un nouveau modèle d'accompagnement de la grande vieillesse. Valentine Charlot et Caroline Guffens, de l'asbl Le Bien Vieillir, l'économiste et homme politique Philippe Defeyt, qui anime l'Institut pour un Développement Durable, Alain Legros, administrateur délégué de la société Balder experte en *silver economy*, et José Pincé, consultant et membre de feu-le comité de pilotage de *vie@home*, aspirent à de l'innovation sociale et architecturale.

@ J.M.



La récente décision, par le gouvernement wallon sortant, de créer 11.000 places en maisons de repos d'ici 2030, les laisse perplexes. Elle a été prise, objectent-ils, « sans analyse rigoureuse des 'besoins', sinon un vague scénario surtout quantitatif qui projette une tendance moyenne supposée perdurer et l'impression 'évidente' d'une grande pénurie ».

Tout le décret d'ailleurs [relatif à l'aide aux aînés, voté en février 2019, ndlr] « s'articule sur une représentation figée de la MRPA/MRS : en gros, le modèle qui s'est mis en place dans les années 80 et 90 ».

Pour les signataires, on « oblitère par là-même la nécessaire identification des besoins qualitatifs et des réponses diverses pour y répondre. (...) Il est pourtant

souhaitable et possible de sortir d'une vision dépassée de l'accueil de la personne âgée (...) et de créer un nouveau modèle d'accompagnement de la grande vieillesse. »

Que proposent Valentine Charlot, Caroline Guffens, Philippe Defeyt, Alain Legros et José Pincé ?

Tout d'abord, d'ériger en règle première le respect des souhaits et des choix de chacun, en évitant aux personnes âgées de ne plus être traitées en adultes (et aux lieux de vie de refléter, par leur conception même, la position prépondérante et paternaliste des soignants). Les signataires évoquent le Danemark, qui a fait muer ses MR(S) en « domiciles groupés », constellation de petits appartements très équipés (sols intelligents,

rails...) desservis par des services collectifs (restaurant, salle d'activités physiques...) avec équipe paramédicale sur place et médecine de proximité.

« *Mais il faut aller plus loin encore dans l'innovation sociale et architecturale* », pour vraiment « *(re)placer les seniors au cœur de la vie, acteurs de leur vie, malgré leurs difficultés* ».

Les auteurs estiment que « *ces unités de logement doivent être dispersées dans des ensembles de logements accueillant différents types de ménages et donc garantissant une mixité intergénérationnelle* » - ensembles dotés d'équipements plus spécifiques et de quelques chambres très médicalisées pour les plus dépendants.

« *Ce que nous proposons ici est en fait une large et positive désinstitutionalisation de l'accueil des personnes âgées* » (...) Elle impliquerait un « *environ-*

nement solidaire » qui mêle soins informels, initiatives orientées quartier, associations locales et soins professionnels.

Ils sont les premiers à l'admettre : ces orientations sont à peaufiner. « *Elles suscitent de nombreuses questions* » (comment organiser les soins, déplacer les personnes et leurs équipements, 'suivre' les paramètres médicaux de celles qui sont souffrantes, articuler cette approche avec l'assurance-autonomie ?) Qu'à cela ne tienne. Avant de s'engager dans le déploiement de 11.000 places « classiques » de plus, les signataires plaident pour que quelques expériences pilotes soient lancées, sur la base des orientations qu'ils avancent. @

Les titre, intro et synthèse sont de la rédaction. Il est possible de [découvrir ici l'intégralité de la tribune](#) de Valentine Charlot, Caroline Guffens, Philippe Defeyt, Alain Legros et José Pincé.



Soutien à l'autonomie des personnes âgées : quel pays fait quoi ?

Un organisme consultatif français chargé d'éclairer le gouvernement entre autres sur le phénomène du vieillissement démographique a procédé à une comparaison des politiques de soutien à l'autonomie des personnes âgées de 9 pays. Il a repéré une demi-douzaine de stratégies communes.

Le HCFEA français, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, s'est livré à une mise en parallèle de diverses politiques de soutien aux personnes âgées dépendantes : il a examiné ce qu'ont décidé de faire, pour répondre aux défis du vieillissement et de la perte d'autonomie, l'Allemagne, le Danemark, l'Espagne, l'Italie, la Suède, le Québec, les Pays-Bas, le Japon et la Belgique.

La place nous manquerait pour relayer ici la teneur d'un rapport qui avoisine les 160 pages. vie@home a donc choisi de se concentrer sur les tendances communes qui émergent de la comparaison. Les lecteurs désireux de creuser peuvent explorer le document du HCFEA, [disponible en ligne](#).

Les grandes orientations communes identifiées par les chercheurs sont les suivantes :

- la priorité donnée au soutien à domicile
- la diversification de l'offre de services (services de soins et « care »), des réponses en termes de lieux de vie et des choix offerts aux familles
- le renforcement de l'échelon local dans la mise en œuvre des aides et dans l'appui à l'innovation
- une monétisation plus importante des aides pour favoriser le libre choix des personnes (c'est-à-dire l'extension

des prestations en espèces plutôt qu'en nature)

- la recherche d'une meilleure qualité de soins (par une attention portée à la question de la qualification des professionnels du secteur)
- l'importance accordée à la coordination et à l'intégration entre professionnels et entre sanitaire et social
- l'utilisation des nouvelles technologies, comme outil d'intégration, de coordination des services ou encore de suivi et d'aide aux personnes et aux professionnels.

Des métiers peu reconnus

Deux grandes approches existent. La première est une approche par le droit à vivre autonome et en pleine citoyenneté ; la seconde est une approche qui vise à compenser le risque de perte d'autonomie, considéré comme un nouveau risque social. Ce n'est pas pour autant que l'une et l'autre emploient des outils différents.

Les politiques des Japon, Belgique, Pays-Bas et pays nordiques envers les aînés apparaissent comme les plus « généreuses », ces pays consacrant entre 2% et 2,5%, voire plus de 2,5%, de leur PIB aux dépenses de soins de longue durée. D'ores et déjà, relève encore l'HCFEA, « la plupart des pays sont confrontés à des problèmes de recrutement car les métiers liés à la prise en charge de la perte d'autonomie sont peu attractifs (émiettement du travail pour les aides à domicile, contraintes horaires, pénibilité, bas salaires...) et peu reconnus. Le besoin se fait particulièrement sentir dans les établissements, mais il justifie aussi le manque d'offre en matière de services à domicile. » @

vie@home

Le média des professionnels de l'accompagnement de la personne âgée

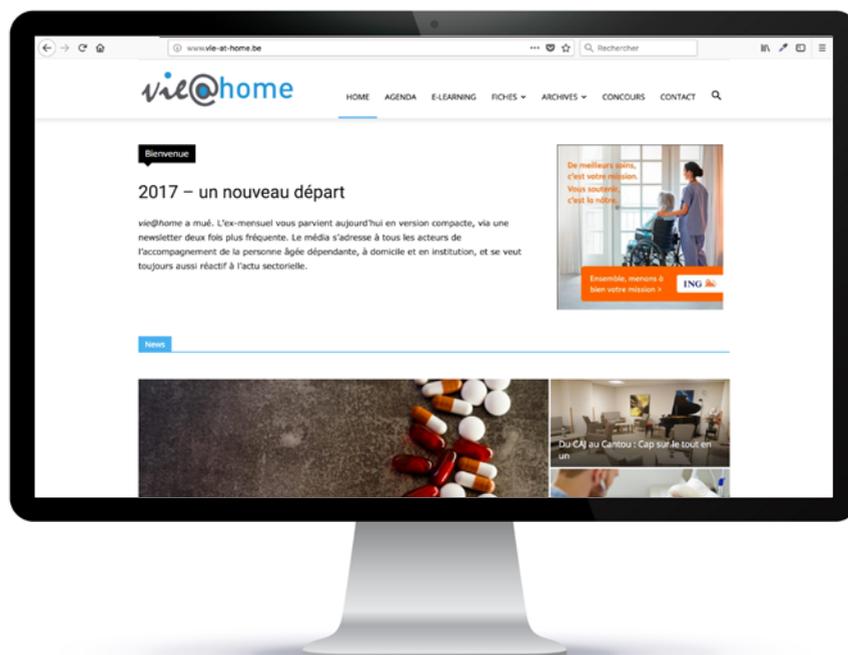
Voilà, c'est fini (*)

La publication de la revue *vie@home* s'arrête ici.
Un grand merci à tous les lecteurs pour leur fidélité, qui ne s'est jamais démentie au fil des années.

La SSMG



(*) Jean-Louis Aubert



Contenus rédactionnels

Johanne Mathy, rédactrice en chef
vh.johanne.mathy@gmail.com

Secrétariat et agenda

Cristina Garcia
cristina.garcia@ssmg.be
02/533.09.84

Mise en page, infographies, production et expédition

Isabelle André
fotozaza@gmail.com

Images - fotolia

Régie publicitaire

vie-at-home@ssmg.be

Publication digitale bimensuelle
Consultable sur www.vie-at-home.be
Abonnement gratuit sur inscription



Editeur responsable

Dr Thomas Orban, SSMG,
rue de Suisse 8, 1060 Bruxelles
02/533.09.84

Toute reproduction des textes et des photos
est interdite, sauf autorisation écrite de l'éditeur.

INITIATIVE

La sagesse d'anciens coulée en mots et en dessins

Transmettre l'expérience des plus âgés à travers des livres pour enfants, de surcroît conçus en mode intergénérationnel et financés par *crowdfunding*. Voilà le pari un peu fou du projet « Expression de sagesse ». Son moteur, Cathy Vandendriessche, opère la jonction entre le résident, qui a fourbi sa plume et léché son scénario au gré d'ateliers d'écriture, et le jeune illustrateur, qui met la fiction en images. Au final, cela donne des ouvrages aux messages forts, très actuels.



@ Johanne Mathy

Cathy Vandendriessche se dépeint comme une « autodidacte de la littérature ». Des études d'éducatrice, une période d'activité dans la déco d'intérieur et une formation de coach en développement personnel n'ont jamais entamé son capital-passion envers la lecture et l'écriture – et envers la littérature jeunesse en particulier.

C'est en 2013 que l'idée d'Expression de sagesse a germé, retrace-t-elle. Cathy Vandendriessche avait été marquée, à l'époque, par deux événements personnels : l'entrée en institution de sa chère grand-mère qui avait toujours su la guider, l'entourer de ses conseils sans la juger, et la retraite de son père. « *Je me suis demandée : 'que fait-on de toute cette expérience, tant professionnelle que personnelle, accumulée par les plus âgés ?' 'Comment ne pas la perdre ? La transmettre, en remettant du lien avec les plus jeunes ?'* » Le canal retenu a été le livre pour enfants, « *qui crée un pont. Mais un livre issu d'un travail réellement intergénérationnel, par la*



- « **Marie et l'oiseau solitaire** » est le premier titre de la collection d'albums pour enfants d'Expression de sagesse. Il est sorti fin 2017. Il est écrit par Marie-Thérèse Van Elst et illustré par Colin Vanecht. Un binôme que 63 ans séparent, précise Cathy Vandendriessche. Marie est une petite fille qui a une relation particulière avec la nature. Elle découvre un oiseau esseulé et va entreprendre de l'aider.



- « **Bravo Grisou !** », qui paraîtra cet été, est né de la plume de Lise-Marie Collet et des crayons de Pierre Lhoir. Il retrace l'histoire d'un chat complexé de « ne servir à rien », en comparaison avec les animaux qui produisent quelque chose pour l'homme - vaches, moutons, poules et cie... Un chien au grand cœur s'emploie à lui montrer qu'il a tort.



rencontre entre les aînés qui écrivent une histoire et de jeunes talents des beaux-arts qui l'illustrent. Sans toucher à la quintessence du message, mais en apportant leur touche, leurs propositions. »

Le projet a réellement pris corps trois ans plus tard. Un programme pilote a démarré au sein d'une maison de repos namuroise, le Home Saint-Joseph, avec pour épine dorsale des ateliers d'écriture réguliers assurés sur place par Cathy Vandendriessche. L'aventure a débouché sur la production de quatre histoires. Elle a été ponctuée, fin 2017 par l'édition de l'ouvrage « Marie et l'oiseau solitaire », à laquelle succédera cet été la sortie de « Bravo Grisou ! » (lire ci-dessus).

Expression de sagesse a désormais pris ses quartiers dans une autre institution, la Résidence Carrefour Saint-Antoine, à Banneux – où manifestement, l'expérience



© Pierre Lhoir

© Colin Vanecht

L'ÉDITION D'UN LIVRE D'EXPRESSION DE SAGESSE A DÉJÀ TROUVÉ SON PROLONGEMENT AVEC LA LECTURE, DANS DES ÉCOLES, DE L'HISTOIRE PAR SON AUTEURE. « ÇA DONNE DE TRÈS BEAUX MOMENTS ! »

est appréciée (lire encadré « Chapeau ! »). Mais également à l'UTAN, l'Université du 3ème âge de Namur. Ce ne sont pas moins de dix histoires, dont six déjà terminées, qui prennent forme à Banneux, et cinq autres à l'UTAN, qui toutes devraient faire l'objet d'un livre, dénombre Cathy Vandendriessche, qui pourrait dès la rentrée prochaine poser ses bagages dans un autre établissement, à Rixensart.

« Ce n'est pas une obligation, pour les participants, d'aller jusqu'au livre. Mais on va au moins jusqu'à la rédaction d'une histoire. Libre aux résidents de ne la partager qu'avec leurs enfants et petits-enfants. L'important, c'est de participer », dépeint la créatrice du projet. Et justement, en maison de repos, les résidents peuvent n'être que spectateurs des animations qu'on leur destine, a-t-elle observé. « Avec Expression de sagesse, ils sont forcément acteurs. On prend ou on reprend le contact avec le potentiel de création qu'ils ont en eux. Il en découle un regain de confiance en soi. Le programme est aussi un levier pour jouer sur le sentiment d'utilité. »

Elle souligne également la précieuse complicité qui se tisse entre elle et les équipes de la MR(S) qui, « toutes professions confondues, soutiennent les résidents dans leur projet pendant la semaine, entre deux ateliers ». @

« Chapeau ! »

Lydiane Simon, logopède à la Résidence Carrefour Saint-Antoine, à Banneux, ne tarit pas d'éloges sur l'aventure Expression de sagesse. Elle souligne la passion de sa promotrice, sa disponibilité, sa capacité à motiver les résidents, à donner confiance à ceux qui ne s'imaginaient pas ou plus prendre la plume, à déborder d'entrain - et sur les horaires, aussi, un peu.

Après les premières séances - « *la mise dans le bain, en quelque sorte* » -, le groupe a certes perdu les curieux. Mais la dizaine de résidents qui ont poursuivi sont devenus des fidèles, pour ne pas dire des addicts, témoigne la logopède. « *Jamais je n'aurais cru ça. Non seulement, ils travaillent lors des ateliers, mais ils poursuivent les exercices d'écriture dans leur chambre. Cette expérience a créé une véritable solidarité entre eux. D'ailleurs, progressivement, les séances hebdomadaires sont devenues des moments servant à épauler ceux qui ont un peu plus de mal à écrire. Ils s'entraident. En dehors des ateliers, ils se parlent davantage. Ils viennent poser au personnel des questions qui, tout d'abord, étonnent. Et puis, on réalise que c'est pour la construction de leur récit. Le projet leur occupe vraiment l'esprit.* »

Lydiane Simon est, on l'aura compris, ouvertement laudative. « *Je dis 'chapeau', franchement. C'est une expérience qui émerveille. On voudrait ne pas en voir la fin.* »

Un programme par étapes

Cathy Vandendriessche propose un processus de création phasé. Son programme démarre avec le réveil de l'imaginaire. « *On réapprend à inventer au gré de petits exercices d'écriture.* »

Suit l'apprentissage de la création d'un schéma narratif, des personnages, d'un suspense... « *Toujours via la pratique et non à renfort de théorie. Et parfois en tandem : certains résidents aident ceux qui ont les idées mais peut-être plus la capacité d'écrire.* »

Puis vient la construction de l'histoire du livre, qui ne doit pas être axée sur la vie de la personne âgée mais être un reflet de son expérience. « *Les participants fictionnalisent, souvent à partir de quelque chose qu'ils ont vécu personnellement, un message à faire passer aux futurs lecteurs - les enfants.* »

Pour l'étape intergénérationnelle – et Cathy Vandendriessche y tient « *car c'est l'essence même du projet* » – elle recherche et propose un illustrateur de moins de 25 ans, joue les facilitateurs entre lui et l'auteur(e) puis, généralement, n'intervient plus. « *Lui met son grain de sel, suggère des choses, éventuellement touche à l'intrigue, mais pas au message défini par la personne âgée.* » Des messages actuels et puissants, insiste-t-elle. Dans les histoires abouties ou en gestation, il est question de protection des animaux, d'« utilité » sociale, de harcèlement de ceux qui sont différents, de deuil d'un enfant...

Au total, le processus prend une bonne année. « *On a des libraires partenaires, notamment sur Namur et Liège, qui assurent ensuite la diffusion de nos ouvrages, et ils sont également mis à disposition dans les bibliothèques.* »

Pour une MR(S) séduite par le principe, on peut distinguer, dans l'investissement à consentir, la rétribution des prestations de Cathy Vandendriessche (dont un semestre d'ateliers d'écriture hebdomadaires et d'éventuelles séances d'accompagnement individuel des auteurs) de la production du livre proprement dite. Celle-ci, qui englobe la rétribution des jeunes illustrateurs, a l'originalité de passer par une campagne de financement participatif. « *Pourquoi le crowdfunding ? Parce que c'est un magnifique outil de communication !* », indique la créatrice. Elle emploie à cette fin les services de la plateforme spécialisée multilingue et multidevise Ulule.

MALTRAITANCE

10 bougies pour
Respect Seniors, et
de la détermination

Remettre au centre. Qu'on parle du patient, de l'électeur ou de l'humain, l'expression a le vent en poupe. Respect Seniors la reprend à son compte, sauce grand âge. Mais l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés, elle, dit comment procéder. Elle a le recul de 10 années d'activité agréée. Au cours de celles-ci, elle aura sensibilisé 47.000 personnes, reçu 27.000 appels, repéré 30% de maltraitance psychologique et un bon 50% de violence d'origine intrafamiliale...

@ J.M.



... et aura aussi, évidemment entendu des flots de témoignages. Tous ne décrivent pas de malveillance « active », si on peut dire. Certains montrent les effets de la non-bien-être ordinaire. Celle qui déconsidère, celle qui nie l'autonomie décisionnelle et la singularité. Elle affleure dans des réflexions comme « C'est étrange, dès qu'on s'adresse à moi, les gens crient. Mon audition est pourtant intacte » ou « J'étais déprimée à la suite d'un décès. On m'a donné des médicaments alors que j'aurais préféré en parler ».

Transpire aussi, parfois, dans les témoignages, une brusquerie qui découle d'un sous-effectif temporaire – à moins qu'il ne vire à l'endémie ? – : « Lorsqu'il n'y a pas assez de personnel, j'ai l'impression que tout va trop vite » – variante : « J'ai l'impression qu'ils me considèrent comme un objet à laver et plus une personne ».

Pour remettre l'aîné au centre, l'Agence préconise de :

- travailler sur les représentations négatives du vieillissement dès le plus jeune âge,
- privilégier une politique de santé où les lieux de vie sont encouragés, où on favorise une approche pluridisciplinaire, où les professionnels sont soutenus et où le droit au risque existe,
- formaliser l'accès aux déclarations anticipées, l'aîné restant un adulte capable et revoir les conditions d'accès à l'aide juridique,
- renforcer les équipes mobiles qui soutiennent les aînés au domicile ou en institution et les formations des professionnels aux spécificités de la psycho-gériatrie,
- assurer une meilleure continuité entre les services (domicile/institution) avec des réunions pluridisciplinaires, des carnets relais, et en augmenter l'offre de services dans les aides à domicile.

Ces recettes s'ajoutent ou complètent les revendications que Respect Seniors a égrenées dans son [mémoire 2019](#) @

LE PHÉNOMÈNE EN STATISTIQUES

La famille et la violence psychologique se « distinguent »

Il y a eu sur 2018 un total de 6.164 « contacts » (appels téléphoniques, fax, mails, courriers, rencontres...) entrants et sortants. L'agence ouvre une « fiche maltraitance » lorsqu'il y a un ressenti de maltraitance ou une crainte de maltraitance commise à l'égard d'un 60 ans et plus. L'ensemble des contacts reçus a donné lieu à la création de 746 nouvelles fiches. Au total, 856 situations ont été accompagnées en 2018 (certaines étaient déjà en cours précédemment).

Dans la majorité des cas, le premier appelant est un proche de l'aîné (famille + entourage non familial : 48%). Pour quasi 27% des premiers appels, l'appelant est l'aîné lui-même.

La majorité des aînés mentionnés « victimes » sont de sexe féminin (579 femmes versus 190 hommes). En outre, 6,3% des situations concernent des groupes d'aînés (des couples et/ou des résidents d'une même MR(S)). Lorsque Respect Seniors a connaissance de l'âge des victimes présumées (ce qui n'est pas systématique), elles ont entre 80 et 90 ans dans plus d'un quart des situations.

Plus de la moitié (65,1%) des situations de maltraitance dont l'asbl a connaissance sont subies à domicile et plus d'un quart s'exercent vis-à-vis de personnes vivant en institution (26,8%). « Le lieu de résidence n'est pas un indicateur quant à l'auteur désigné de maltraitance », précise Respect Seniors. « Ainsi, ce n'est pas parce que l'aîné réside en institution que la maltraitance est nécessairement commise par un professionnel. »

Quasi 6 fois sur 10, c'est un membre de la famille qui est l'« auteur désigné » de cette dernière. Dans un bon quart des situations (25,9%), c'est un professionnel (18% de professionnels d'une institution, 7,9% de professionnels hors institution). L'aîné est parfois décrit comme engagé dans un processus d'auto-négligence. Il est alors repris dans le tableau ci-contre comme « auteur » dans 1,4% des situations.

De quelle nature est la maltraitance rapportée, en 2018 ? « La maltraitance psychologique reste pointée de manière importante (près d'un tiers des appels). La maltraitance financière est présente dans près d'un appel sur cinq. Les maltraitements civiques ainsi que les négligences sont désormais de plus en plus évoquées, signalant combien les choix des aînés sont parfois bafoués. Enfin, la maltraitance physique, bien que présente, demeure la forme de maltraitance la moins évoquée. » (voir camembert).

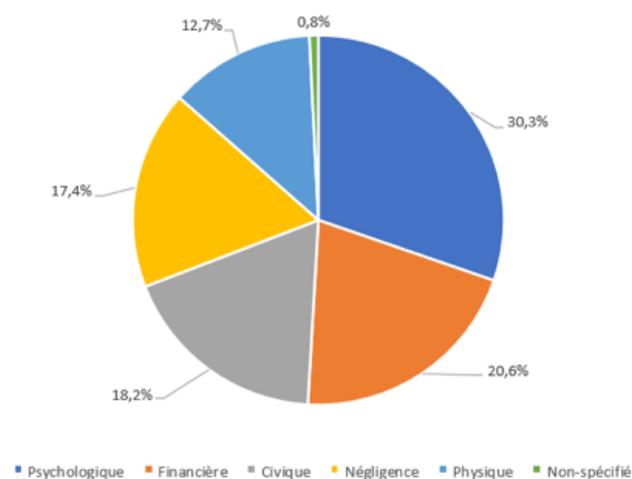
Lien entre l'« auteur désigné » de maltraitance et l'aîné

(856 fiches maltraitance, année 2018)

Famille		
Famille	507	59,2%
Famille : enfant	314	61,9%
Famille : conjoint/ concubin	97	19,1%
Famille : autre membre de la famille	39	7,7%
Famille : petit-enfant	33	6,5%
Famille : gendre, bru	20	3,9%
Famille : enfant du nou- veau partenaire	4	0,8%
Professionnel (institution)	154	18,0%
Entourage (amis, voisins)	62	7,2%
Autre professionnel	68	7,9%
Non spécifié	18	2,1%
Autre	35	4,1%
Aîné lui-même	12	1,4%

Source : Respect Seniors, statistiques 2018, juin 2019

Répartition des formes de maltraitance rencontrées lors des appels



Source : Respect Seniors, statistiques 2018, juin 2019